



Le 16 août 2007

Le très honorable Stephen Harper
Premier ministre du Canada
Cabinet du Premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Objet : Rôle du Canada en Afghanistan

Monsieur le Premier ministre,

Dirigeants chrétiens de nombreuses Églises du Canada, nous venons encourager notre Gouvernement à rechercher la paix en Afghanistan.

Nous partageons avec vous et avec tous les Canadiens de bonne volonté le désir de voir s'instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan. Nos Églises sont tenues de protéger la vie et la dignité humaines et d'œuvrer pour la justice, d'exercer le pardon et de bâtir la paix et la réconciliation. Ces engagements font partie de notre vision : vivre la Bonne nouvelle de Dieu en Jésus-Christ.

Nous espérons, à l'instar de beaucoup de Canadiens, que les Afghans pourront connaître la paix, la justice et la sécurité et jouir d'un gouvernement ouvert fondé sur la responsabilité et sur l'État de droit, ainsi que d'une économie capable de leur offrir, d'une part, des occasions honnêtes et humaines de pourvoir aux besoins de leurs familles et, d'autre part, des services éducatifs et sociaux accessibles à tous.

Nous sommes bien au fait du prix que certains auront à payer pour promouvoir ces objectifs, comme en témoignent des membres de nos Églises servant dans les Forces armées canadiennes, ainsi que les aumôniers qui, en tant que membres de la Branche des services de l'aumônerie des Forces armées canadiennes, constituent un élément intégrant du Conseil canadien des Églises; nous partageons leur peine, tout comme celle de leurs familles et amis, lorsque des vies sont fauchées, des corps blessés et des esprits ébranlés. La population afghane a déjà souffert immensément de ces longues années de violence, de conflits et de guerres. Nous prions pour la guérison et la réconciliation des personnes et des communautés déchirées, nous pleurons les vies perdues et nous réitérons notre engagement à travailler pour la paix.

Dans ce contexte, nous offrons notre contribution au dialogue canadien sur l'établissement d'une paix durable, tout en reconnaissant les limites de notre connaissance de l'Afghanistan et de sa population.

1. Réconciliation

Comment le Canada peut-il appuyer la réconciliation au sein de l'Afghanistan? Après tout ce qui s'est passé en Afghanistan depuis 2001, mais aussi au cours des décennies antérieures au rôle militaire direct qu'y joue notre pays, les blessures internes sont profondes et les perspectives de réconciliation incertaines. Il est encourageant de constater que le Pacte pour l'Afghanistan de 2004, endossé par le Canada, comporte un *Plan d'action pour la justice, la paix et la réconciliation*, dont les principes tracent les grandes lignes d'une voie profonde vers la paix. Nous soutenons fermement l'appui du Canada et de la communauté internationale aux mesures décrites dans ce dernier et appuierions une vigoureuse approche « vérité et réconciliation ». Sans un processus culturellement approprié qui engage la société civile dans un processus de réconciliation, il ne saurait y avoir de paix ni de sécurité pour les citoyens de l'Afghanistan.

2. Diplomatie

Comment le Canada peut-il appuyer des négociations pour la paix en Afghanistan? Nous demandons instamment que l'on fasse tous les efforts possibles pour en arriver à des solutions négociées, en discutant, entre autres, avec les insurgés Talibans désireux de participer à des négociations pacifiques. Nous incitons le Canada à affecter davantage d'efforts et de ressources financières à des échanges diplomatiques avec l'Afghanistan et, le cas échéant, avec des États voisins tels que le Pakistan. Nous accueillons avec soulagement l'annonce récente de l'élargissement de la représentation canadienne en Afghanistan et pressons votre Gouvernement de continuer d'augmenter la capacité du Canada à cet égard.

3. Droits de la personne

Comment le Canada peut-il susciter un plus grand respect des droits de la personne en Afghanistan? Les droits humains vont dans le même sens que la croyance chrétienne selon laquelle tous les humains sont faits à l'image de Dieu et, par conséquent, méritent respect et protection. Nous encourageons le Canada à soutenir davantage les initiatives en faveur des droits humains en Afghanistan. Il faudra en effet, si l'on veut maintenir la paix, faire de ces droits la pierre d'assise d'une société juste et participative. Il importe également que dans sa conduite en Afghanistan, y compris dans le traitement réservé aux détenus, le Canada adhère strictement aux normes internationales des droits de la personne et aux prescriptions des Conventions de Genève.

4. Bonne gouvernance

Comment le Canada peut-il appuyer cet État fragile qu'est l'Afghanistan et promouvoir les droits de la personne? Le Canada s'est fixé comme obligation à long terme de renforcer l'appareil d'État en Afghanistan pour qu'il soit en mesure d'offrir à ses citoyens une plus grande sécurité et de meilleurs services publics et augmenter sa représentation démocratique. On y décèle pourtant encore de sérieux problèmes associés au gouvernement actuel, dont la participation, aux échelons supérieurs, de fonctionnaires accusés de corruption et de crimes de guerre. On fait également état de la représentation inadéquate de groupes importants, plus particulièrement des Pashtuns, présents principalement dans l'est et le sud du pays, régions où l'insurrection est la plus forte. Le Canada devrait rechercher, en partenariat avec la société civile afghane, de nouvelles occasions d'exercer une gouvernance qui soit à la fois bonne et inclusive.

5. Développement

Comment le Canada peut-il le mieux aider à la reconstruction et au développement de

L'Afghanistan? Beaucoup d'organismes humanitaires canadiens, tant ecclésiastiques que laïques, œuvrent pour l'amélioration de la situation en Afghanistan, ce dont nous les félicitons. Le Gouvernement, pour sa part, aide à la reconstruction du pays par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). L'Afghanistan aura encore longtemps besoin d'aide, économique et autre. Des rapports gouvernementaux ont révélé les sommes élevées que va coûter l'équipement de forces armées engagées pour une période indéterminée dans des opérations contre-insurrectionnelles. Pour établir plus efficacement la paix, le Canada devra réorienter sérieusement ses ressources financières vers un développement humain à long terme.

Nous connaissons les difficultés que rencontrent les agences humanitaires et de développement, du fait de la militarisation de l'aide en Afghanistan, c'est-à-dire de la relation étroite entre les opérations militaires et l'aide fondamentale. Il faut accorder celle-ci sans compromettre les principes internationalement reconnus du développement et de l'aide humanitaire.

6. Sécurité

Comment peut-on déployer les Forces canadiennes de façon à maximiser la sécurité et le bien-être des personnes partout où elles sont menacées? Le Conseil canadien des Églises déclarait, au lendemain des événements du 11 septembre, qu'il fallait faire face au terrorisme et que les terroristes devraient être amenés à rendre compte de leurs actes. Dans une lettre du 21 septembre 2001, les dirigeants du Conseil canadien des Églises demandaient instamment que la campagne antiterroriste s'accompagne de protections juridiques et de gestes conformes aux lois, valeurs et libertés que menace le terrorisme.

Le Canada se doit de ne pas laisser tomber la population afghane. Il faut continuer de protéger les vulnérables et, comme nous y engageant les Écritures, respecter et aider son prochain, particulièrement les pauvres, les sans-voix et les vulnérables.

Nous croyons que les Forces armées canadiennes doivent se concentrer sur la protection des Afghans vulnérables, au lieu de pourchasser et de combattre les insurgés dans des régions où la population ne fait pas confiance à un gouvernement central ou lui est hostile. La réorientation du mandat opérationnel des Forces armées canadiennes serait un important élément à prendre en compte dans une discussion publique et ouverte sur le rôle du Canada en Afghanistan.

Nous sommes conscients de la lourde responsabilité que vous assumez en tant que Premier ministre et en collaboration avec les membres de votre cabinet, dans la difficile prise de décisions ayant trait aux initiatives de réconciliation, de diplomatie et de développement, ainsi qu'au déploiement des forces armées. Lors d'une récente cérémonie de prière (voir pièce jointe), des membres du Conseil canadien des Églises ont réitéré leur engagement à prier, aux côtés de tous les fidèles de leurs communautés, pour vous et pour tous ceux et celles qui sont en situation d'autorité. Nous prions pour tous les Afghans, quelle que soit leur affiliation, sachant qu'ils sont tous aimés de Dieu et qu'Il veut la paix pour leur pays tout comme pour le nôtre.

Nous attendons impatiemment une réponse de votre part. Que la parole de Dieu soit une lampe pour vos pas, une lumière pour votre sentier [Psaume 119.105].

Sa Grâce l'évêque Bagrat Galstianian
Primat

Diocèse canadien de l'Église apostolique arménienne

Beverly Shepard

Clerc présidente

Assemblée annuelle canadienne de la Société religieuse des Amis (Quakers)

La Rév. Catherine Hubbard

Ministre régionale

Église chrétienne (Disciples du Christ) au Canada

Le Rév. Bruce Adema

Directeur des ministères canadiens

Église réformée chrétienne en Amérique du Nord

Le R. P. Messale Engeda

Prêtre président

Église orthodoxe éthiopienne Tewahedo de l'hémisphère occidental

Le Rév. Raymond Schultz

Évêque national

Église luthérienne évangélique du Canada

Le Rév. J.B. Sudermann

Modérateur

Église mennonite du Canada

Le Rév. Zbignew Kozar

Pasteur

Église catholique polonaise de la cathédrale St. John's

Le Rév. Hans Kouwenberg

Modérateur, 131e Assemblée générale

Église presbytérienne du Canada

Le Rév. John Kapteyn

Clerc

Synode régional du Canada, Église réformée d'Amérique

Son Éminence JOHN

Primat

Église orthodoxe ukrainienne du Canada

Le Très Rév. David Guiliano

Modérateur

Église unie du Canada